



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DU SPORT ET DE L'EDUCATION / service retraité
KEL/MB - décision n° 2022-043
Visite de la ville d'Amiens à destination des retraités de la ville

Fait à Montataire, le 06/09/2022

DÉCISION DU MAIRE

Visite de la ville d'Amiens à destination des retraités de la ville

Le Maire de Montataire,

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 Code Général des Collectivités Territoriales concernant les attributions du Maire exercées par délégation du conseil municipal et le régime juridique de ces décisions,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire,

Considérant que la ville de Montataire organise un panel d'activités pour les retraités habitants de la ville.

Considérant l'avis favorable du bureau municipal du 29 août 2022, de la commission retraités du 29 juin 2022 quant au programme municipal de la semaine bleue,

Considérant l'organisation, chaque année, d'une sortie pour le public retraité pendant la semaine bleue.

DÉCIDE

Article 1 : de passer un contrat de réservation avec Bienvenue Picardie pour l'organisation d'une journée comprenant la visite de la ville d'Amiens en petit train et d'un déjeuner croisière au bord du bateau Le Picardie, le vendredi 7 octobre 2022.

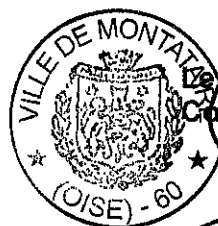
Article 2 : Le montant de cette prestation est de 43,50 € TTC par personne.

Article 3 : l'ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Senlis
- Monsieur le Trésorier principal de la Trésorerie de Creil

Article 4 : sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision :

- Madame la directrice générale des services,
- Monsieur le directeur général adjoint en charge du lien social,
- L'entreprise Bienvenue Picardie



**Le Maire,
Conseiller départemental,**

Jean-Pierre Bosino